



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

REÇU LE
03 AOÛT 2017
COMMUNE D'ANTRAIGUES

Direction départementale
des territoires

Bordereau d'envoi

Service environnement
Pôle Nature
Unité Forêt

Affaire suivie par : Marc RETTIEN
Tél : 04 75 66 70 91
marc.rettien@ardeche.gouv.fr

Destinataires :

SIDPC Préfecture
S/ prefecture (LARGENTIERE)
S/ prefecture (TOURNON SUR RHONE)
Mairies de l'ARDECHE
DDCSPP
DDISIS
Groupement gendarmerie
DDSP
ONF 07/26
AFB
ONCFS

Privas, le 3 août 2017

Objet : prévention des incendies de forêts

Désignation de pièces	Nombre	Observations
Arrêté préfectoral portant modification de la réglementation de l'emploi du feu dans le cadre de la prévention des incendies de forêts dans le département de l'Ardèche	1	Pour attribution

Le Responsable du Pôle Nature


Christian DENIS

